

Jeudi 20 juillet 2023

## La Rochelle Université et Qualyse signent une convention de partenariat

**Mercredi 19 juillet, La Rochelle Université et le syndicat mixte QUALYSE ont signé un accord cadre pour une durée de 3 ans. Déjà liés par de nombreuses collaborations et conventions et convaincus de la convergence de leurs objectifs, les deux entités formalisent leur partenariat.**

Entreprenante et innovante, **La Rochelle Université**, attachée à sa mission de service public, est caractérisée par sa capacité à insérer ses diplômés, l'excellence et la démarche partenariale de ses équipes de recherche et ses liens étroits avec le monde de l'entreprise. Depuis longtemps tournée vers les acteurs et actrices socio-économiques de son territoire, La Rochelle Université souhaite approfondir cette orientation indispensable, en mettant en œuvre des actions qui contribuent directement à la formation des nouvelles générations actives, ainsi qu'à l'innovation et au développement de ses partenaires.

QUALYSE s'est engagé dans une démarche « **QUALYSE 2030** », un business model visant à positionner le laboratoire face aux opportunités et défis de demain. Cette stratégie vise à positionner QUALYSE comme laboratoire résilient, capable de gérer une volatilité forte et d'en tirer parti. Elle nous permettra de relever les défis à venir, d'adopter une vision de lutte contre le court-termisme, en basant nos objectifs sur la science, l'innovation et une croissance durable.

C'est pourquoi, les deux structures ont souhaité consolider leurs liens historiques à travers un partenariat.

Le partenariat entre La Rochelle Université et le laboratoire QUALYSE a été officialisé le mercredi 19 juillet à travers la signature d'un accord cadre.

### **Les objectifs du présent accord-cadre sont pluriels :**

- Soutenir la constitution de pôles de recherche et opérationnels selon le prisme One-Health ;
- Renforcer les collaborations scientifiques à travers des projets de recherche de portée locale, régionale, nationale et internationale
- Mobiliser l'expertise, les savoir-faire respectifs des deux entités au service du territoire, des politiques publiques ;
- Rechercher des voies d'action communes pour mieux valoriser les plateformes technologiques et scientifiques ;
- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, développer leur esprit d'entreprise et diffuser la culture et les connaissances scientifiques dans le but de susciter l'engagement des jeunes, dans les carrières scientifiques ;
- Développer et optimiser les initiatives de diffusion de la culture scientifique ;
- D'échanges et mises à disposition de compétences et équipements.